



comment se calcule les congés payés

Par **rose62570**, le **01/01/2012** à **19:03**

je suis employée à temps partiel comme employée de maison
mon employeur me paye mes congés payés 3 à 4 heures en + sur mes salaires mensuels
tous les mois
en fin d'année il fait le calcul des heures en + et le divise par 10
est-ce comme cela qu'il doit faire ?
il dit que c'est comme ça parce que je ne suis pas mensualisée
je travaille le même nombre d'heures toutes les semaines
j'ai vu que ça se calculait du 1^{er} juin de l'année précédente et de mai de l'année en cours
ai-je raison ou c'est mon employeur ?
le problème est que le compte n'y a pas
je voudrais que vous m'éclairiez sur ce sujet merci

Par **Paul PÉRUISSET**, le **01/01/2012** à **20:22**

Re-bonjour,

Le plus simple est de calculer les CP sur la base de 10 % du montant total des salaires perçus entre le 1^{er} juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.

Cordialement,
Paul PÉRUISSET